COMMENT ACCOMPAGNER UNE BONNE COMPRÉHENSION DES ZONES À RÉGIME MIXTE?























COMMENT ACCOMPAGNER UNE BONNE COMPRÉHENSION DES ZONES À RÉGIME MIXTE ?









Bienvenue dans la rue piétonne
Voiture, motos et scooters interdits
Vélos autorisés avec vitesse adaptée
au rythme des piéton-ne-s



QUAI DES BERGUES ZONE 20 – PIÉTONS AVEC CYCLES – PIÉTONS SEULS

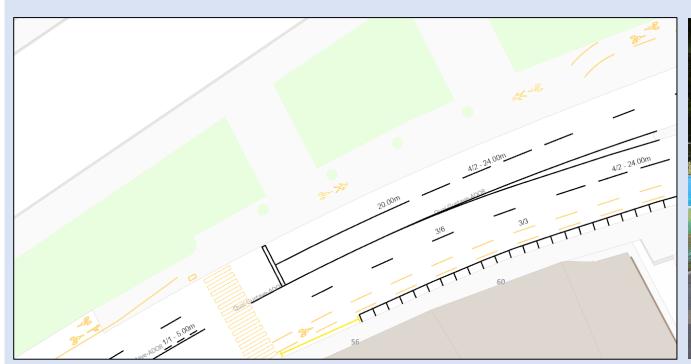




Quai des Bergues: plusieurs étapes avant l'instauration d'un régime piéton sans dérogation cycles. Implique un changement d'itinéraire pour les cyclistes. Information sur place «massive»



QUAI GUSTAVE-ADOR PÉNÉTRANTE ET AXE FORT VÉLO





Quai Gustave-Ador: piste cyclable bidirectionnelle, itinéraire collecteur et de longue distance avec croisement piétons (traversée) et rupture continuité cyclable. Ajout info complémentaire



RUES EN TRANSITION RUES VERDAINE ET TOUR-MAÎTRESSE





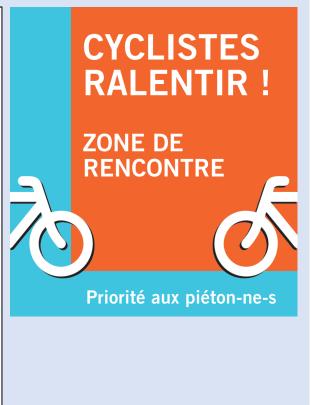
Aménagements transitoires. Commerces et riverains associés à la démarche. La zone piétonne est matérialisée par le revêtement, du mobilier et végétalisation



RUES EN TRANSITION RUES VERDAINE ET TOUR-MAÎTRESSE









RUE LESCHOT TRONÇON D'UN ITINÉRAIRE VÉLO LONGUE DISTANCE





Rue avec différents régimes : zone 20 et piétonne avec cycles autorisés. Aménagement de façade à façade, présence de commerces et terrasses. Ambiance de rue «apaisée»



AVENUE DES TILLEULS COUVERTURE DES VOIES CFF DE ST-JEAN : 860 M





Zone piétonne avec dérogation cycles. Axe cyclable majeur et promenade de quartier. Rue en pente, gabarit large avec quelques points durs. Plusieurs campagnes de sensibilisation



RUE DE CHANDIEU TRONÇON DU «CORDON VERT» ENTRE GARE ET AÉROPORT





Rue en pente avec différents régimes : zone 20 et piétonne avec cycles autorisés. Cohabitation inconfortable aux heures d'accès à l'école. Plusieurs campagnes de sensibilisation.



POUR CONCLURE

Les zones à régime mixte vont se développer. Il est important d'apprendre à cohabiter. Le rôle des aménagistes est prépondérant : il et elles doivent donner le ton, la lecture de l'espace public pour qu'il soit compris et investit à bon escient

La cohabitation entre cyclistes et piétons est difficile :

 Sur des axes structurant du réseau cyclable; sur des rues à forte déclivité; en cas de goulets d'étranglement et avec un flux important de piétons (dominant)

La cohabitation se passe bien

- Sur des rues ou places de quartier lorsqu'une alternative efficace existe pour les cyclistes sur chaussée, sur des tronçons courts et lorsque la visibilité est bonne
- Lorsque les marquages, éléments construits et revêtement donnent de la visibilité aux piétons

Usage et compréhension du contexte par les usagers

- La signalisation OSR ne suffit pas à informer les piétons du régime de circulation
- Les usagers piétons et cyclistes ne connaissent pas ou mal la signalisation OSR
- Les mesures construites et matérialité du sol sont perçues de manière intuitive par les usagers

Les trois domaines à coordonner pour accompagner les usagers :

- 1. Mesures construites et matérialité du revêtement
- 2. Signalisation OSR (cadre légal)
- 3. Information complémentaire : panneaux d'info in situ et divers relais info-com

